

B. A. BA DE LA COMPTABILITE

Durée – Horaires :

3 jours - 21 heures
De 8h30 à 12h30 et
De 13h30 à 16h30

Dates 2021 :
24 – 31 mars et 7 avril
14, 21 et 28
septembre

Public concerné :

Tout public

Pré-requis :

Aucun

Nombre de participants :

6 à 12 participants

Tarifs

Coût global de la formation :

882 euros (possibilité de prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, selon statut)

Participation minimale artisan ou conjoint collaborateur :

63 euros par stagiaire, à la charge de l'entreprise, à verser au moment de l'inscription. L'écart avec le coût global est financé par le Conseil de Formation avec une demande de subrogation

Objectifs

Comprendre la logique comptable
Acquérir les règles de base de la comptabilité
Apprendre à gérer les opérations comptables quotidiennes

Contenu

Comprendre le rôle et le fonctionnement de la comptabilité

Appréhender le principe de la partie double

Connaître le plan comptable : structure et organisation, les comptes de bilan et de gestion

Connaître les supports comptables : journaux, grands livres, balances

Découvrir la logique du bilan : l'équilibre des emplois et ressources :
Du patrimoine au bilan de l'entreprise
L'équilibre : emplois/ressources
Les rubriques de l'actif : actif immobilisé, actif circulant
Les rubriques du passif : capitaux propres, provisions, dettes
Les mouvements dans le bilan

Traduire l'activité de l'entreprise par le compte de résultat
Notion de période, de charges et produits
Les différents types de charges et produits
Notion d'amortissement et de dépréciation
Logique des stocks et variation des stocks
Définir le lien entre le bilan et le compte de résultat

Apprendre à gérer les opérations courantes et de clôture des Comptes

Les opérations d'achat, de vente, de trésorerie et opérations diverses (factures, avoirs, règlements clients fournisseurs, TVA ...)
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières
Les opérations de clôture : amortissement, dépréciation, provision, rattachement des charges et produits à la période
Les contrôles comptables à réaliser : le lettrage et le pointage des comptes, le rapprochement

B. A. BA DE LA COMPTABILITE

Lieux de la formation :

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de l'Indre – 31 rue
Robert Mallet Stevens –
36000 CHATEAUROUX

Renseignements

Inscriptions :

Service formation
Référénte administrative :
Annick GARCIA
Tél : 02 54 08 80 03

Référénte pédagogique :
Isabelle VIRAUD
Tél : 02 54 08 80 02
Mail :
formation-continue@cm-
indre.fr

Prise en compte du handicap :

*L'Etablissement s'est doté
d'une capacité à étudier au
cas par cas les besoins
spécifiques des candidats
qui voudront postuler à une
formation afin de mobiliser
les moyens nécessaires pour
compenser les
conséquences d'un
handicap*

Formation éligible au CPF

Date MAJ 13/01/2021

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices de mise en situation pratique

Intervenant

Colette PEEREN

Dispositif d'informations et de Positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter sur un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque stagiaire un programme détaillé, les dates, les conditions financières ou une convention de stage

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction en ligne est à remplir pour la formation via notre Outil « H W S »

Indicateur de performance

Taux de satisfaction global 2020 : %

Evaluation des acquis de la formation

A la fin de la formation il est remis une attestation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de « être capable de ». Elle mesure les capacités développées en formation.

Suivi post formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

Bilan pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique transmis pour validation au coordinateur du service